

MODALITES D'INSCRIPTION



TARIFS

Autres participants

- Inscription gratuite sans hébergement, sans repas

Pour les étudiants et les demandeurs d'emploi sur présentation d'un justificatif.

Inclus : les pauses

- 35 € sans hébergement avec déjeuner

Inclus : les pauses, les repas du déjeuner du 10 septembre et du 11 septembre 2019.

HEBERGEMENT ET RESTAURATION

Pour les personnes qui ne pourront être logées à l'Énap, il conviendra de se mettre en rapport avec l'office de tourisme d'Agen qui mettra à leur disposition la liste des hôtels. www.ot-agen.org

RESTAURATION

Les repas s'effectueront au restaurant situé sur le site de l'Énap.

Les personnes extérieures inscrites à titre gratuit pourront également, si elles le souhaitent, y prendre leur repas.

<http://www.enap.justice.fr/campus/restauration.php>

Inscriptions avant le 28 Juillet 2019

Règlement pour les extérieurs :

- par chèque bancaire à l'ordre de l'Agent Comptable de l'Énap,
- par virement bancaire :

code Banque : 10071 **préciser colloque Enap et le nom du participant**
code Guichet : 47000
compte n° : 00001000166
clé RIB : 57,
IBAN: FR 76 1007 1470 0000 0010 0016 657

ATTENTION, TOUTE INSCRIPTION, MEME GRATUITE, EST OBLIGATOIRE

THÈME : « La prison au-delà des frontières »

Du 10 au 11 septembre 2019

FICHE D'INSCRIPTION

(Réservée aux personnes extérieures au ministère de la Justice)

Inscription avant le 28 Juillet 2019

Madame []

Monsieur []

Mademoiselle []

Nom

Prénom

Organisme

Fonction

Adresse

.....

Pays

Tel Fax

E-mail

Inscription (cocher la formule choisie)

Gratuite sans hébergement et sans repas

(Seulement étudiants et demandeurs d'emplois sur présentation d'un justificatif).

35 euros incluant l'inscription au colloque + pauses + repas (déjeuners des 10 et 11 septembre)

Règlement le cas échéant :

Chèque bancaire (à l'ordre de l'Agent Comptable de l'Enaf) n° du chèque

Virement bancaire (préciser sur le virement le nom participant)

Souhaite recevoir un bon de commande

Souhaite recevoir une facture

Date Signature :

Contact :

Énaf

Direction de la recherche et de la documentation

Secrétariat du colloque

CS 10028

471916 AGEN Cédex 09

aurelie.doliveira@justice.fr

Pour toute annulation effectuée moins de 10 jours avant le colloque ou en cas d'absence le jour du colloque, le paiement de l'inscription restera pleinement dû et ne donnera lieu à aucun remboursement